

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire d'APOSART

30 Mars 2023 à 20 h 30

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association APOSART se déroule en présentiel à l'Hippodrome de Rambouillet, salle Eric Poisson.

Étaient présents à l'Assemblée Générale:

En qualité de membres fondateurs:

Mesdames Carré-Crétois Sophie, Leportier Joelle, Lainé Céline,

Messieurs Miserey Gilles, Keita Ingré, Besnard Henry-Claude, Thubert Bruno,

Était excusé le Vice-président Dr Nadjahi Renaud (pouvoir)

En qualité de membres d'honneur:

Mme Matillon Véronique, Maire de Rambouillet,

En qualité d'institutions:

Dr Dorgeret Sophie présidente de la CME du CH Rambouillet,

Mme Benoit-Desmichelles Cécile directrice du CERRSY,

Mr Dufour Pascal représentait Mme Élisabeth Calmon, Directrice du CHR qui était excusée.

25 membres associés présents ont pris part à cette AG. Cependant leurs votes n'étaient pas comptabilisés conformément aux statuts de l'association.

La séance commence à 20h45 avec la prise de parole du Dr Carré-Crétois Sophie, Présidente de l'APOSART.

Elle explique l'importance de se fédérer au vu du contexte actuel, de faire remonter les informations de terrain pour permettre la construction et la mise en place d'une stratégie commune.

Elle rappelle aussi qu'APOSART constitue un lien fort qui permet à tous les professionnels de santé de travailler ensemble .

Elle présente l'ordre du jour et donne la parole au Vice - Président, le Dr Miserey Gilles.

Dr Miserey présente le rapport moral en détaillant les actions entreprises sur l'année 2022 :

- La réouverture du centre de vaccination Antoinette Vernes en partenariat avec la mairie, la communauté d'agglomération et le CHR,

- La signature de l'ACI le 15/04/2022 avec la CPAM et l'ARS officialisant ainsi la CPTS Sud Yvelines,
- Le baptême de la CPTS Sud Yvelines,
- La création du site internet de la CPTS Sud Yvelines,

Il insiste sur la nécessité et l'importance de l'échange car les seules personnes pouvant faire évoluer les choses sont les professionnels de terrain et seule la solidarité de terrain permettra d'avancer dans ce contexte difficile.

Il évoque le refus des autorités de permettre de salarier un médecin vacataire et l'envoi d'un courrier aux instances pour leur expliquer que le contexte actuel pouvait être qualifié de crise sanitaire démographique.

Il réexplique l'objet de APOSART et insiste sur le fait qu'elle constitue une entité différente de la CPTS et qu'elle a permis la création de cette dernière.

Il détaille les actions menées qui ont permis d'optimiser le fonctionnement de la CPTS avec

- L'embauche d'une coordinatrice à mi-temps et d'une secrétaire à mi-temps,
- L'acquisition de matériels informatiques grâce à la subvention de la MSA,
- L'obtention d'un local à titre gratuit par la mairie de Rambouillet qu'il remercie,
- L'adhésion à la fédération des CPTS,
- L'appel à projet avec la faculté de Saint Quentin sur la mission Prévention,
- La création des collèges qui vont recenser les difficultés de terrain pour les améliorer,
- L'inscription au SAS de 5 médecins généralistes (dont 3 actifs) sur le territoire (dysfonctionnement remonté),
- Une réunion avec la CPAM sur les assistants médicaux,
- L'organisation de formations au niveau des collèges,

Le Dr Miserey passe la parole au Dr Keita qui présente les actions prévues au deuxième trimestre 2023,

- La mise en place d'une plateforme d'adressage DocNCo qui mettra en lien l'Hôpital avec les praticiens libéraux. Il sera opérationnel courant avril 2023 et 50 comptes seront financés par la CPTS,
- Une formation aux outils numériques(monespacesanté,cybersécurité....)

- Des projets de prévention (la santé mentale des adolescents, le patient acteur de sa santé...)
- Il propose aux invités d'effectuer un auto-test de dépistage de Burn Out avec le questionnaire de Maslach et explique la prise en charge par l'association MOTS qui accompagne les professionnels de santé en burn-out, il insiste sur le caractère anonyme et confidentiel du questionnaire rempli,

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (33 Voix pour, 0 abstention et 0 contre)

Dr Lainé, la trésorière présente le rapport financier.

Elle présente en premier le bilan d'Aposart, ainsi que le bilan prévisionnel qui devrait être équilibré.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité ainsi que le budget prévisionnel

Les propositions suivantes ont été votées à l'unanimité:

- Nomination d'un commissaire aux comptes: Mme Hélène FILLET - FIREMO AUDIT,
- Montant d'honoraires affectés à l'exercice CPTS avril 2022 – mars 2023 : 22 900 €

Le montant des cotisations à l'APOSART reste inchangé, le vote est donc inutile.

La présidente propose l'élection de 2 nouveaux membres fondateurs: le Dr KEITA Ingré et Mr Besnard Henry-Claude: **vote à l'unanimité**

Le nouveau bureau ainsi constitué est composé de

Dr Carré-Crétois Sophie - Présidente

Les Dr Miserey, Nadjahi et Thubert - Vice-présidents

Mme Leportier - secrétaire générale

Dr Keita Ingré et Mr Besnard Henry Claude - secrétaires adjoints

Dr Lainé - trésorière

La présidente introduit la présentation des actions menées et envisagées par les collèges en présentant celles du collège des médecins généralistes dont elle est pilote.

- **Le collège des médecins généralistes :**

Elle réexplique le contexte très difficile avec des départs en retraite, la nouvelle convention, les grèves et projets de loi.

Fusion en cours avec le collège des MS pour un collège unique des Médecins.

- **Le collège des pharmaciens** est présenté par une des pilotes le Dr Céline Lainé

Après avoir présenté les actions menées par son collègue, elle réaffirme le refus des protocoles par les pharmaciens qui ne veulent pas partager les responsabilités avec un MG qui n'aura pas vu, au préalable, son patient en cas de complications. Ils veulent en concertation avec le collège des médecins de la CPTS défendre cette position lors des prochaines entrevues avec la CPAM et l'ARS.

Dr Lainé finit sa présentation en lançant un appel au recrutement pour changer les pilotes et dynamiser son collègue.

- **Le collège des infirmiers** : Présenté par Mme Leportier qui est l'unique pilote après la démission de Mr Benoît Châtelet .

Elle a présenté les actions menées par son collègue, des projets de prévention.

Elle lance aussi un appel au recrutement.

- **Le collège des kinésithérapeutes** : Les actions menées sont présentées par Mr Henry-Claude Besnard qui a pour volonté d'intégrer dans son collègue l'ensemble de ses collègues du territoire et qui cherche aussi un copilote. Il finit sa présentation en appelant tous les PDS à rejoindre la CPTS et en insistant sur son caractère pluri-professionnel.
- **Le collège des podologues** : Mr Guillaume Thoreau a exprimé la volonté de son collègue de travailler avec le CHR notamment avec le Centre anti douleur, la création d'ordonnance types, les projets de dépistage, d'éducation thérapeutique des diabétiques, les fiches de protocole d'orientation.

Un appel est lancé aux les sages femmes, chirurgiens-dentistes, psychologues, et aux retraités pour la constitution de leur collègue.

La présidente clôture la soirée en insistant sur la solidarité indispensable entre professionnels de santé pour éviter les ruptures de soins, la nécessité d'être force de réflexion, la solidarité sur le terrain, d'échanges l'importance d'évoluer dans ce sens-là.

C'est en ayant une réflexion commune que nous pourrons y arriver.

La CPTS donne la chance et l'opportunité d'être pluriprofessionnel!

Nous avons besoin des autres pour avancer!

Elle invite tous les professionnels de santé à un moment de convivialité prévu le 10 juin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 22h30.